ASSEMBLÉE GÉNÉRALE LE 05 JUIN 2025

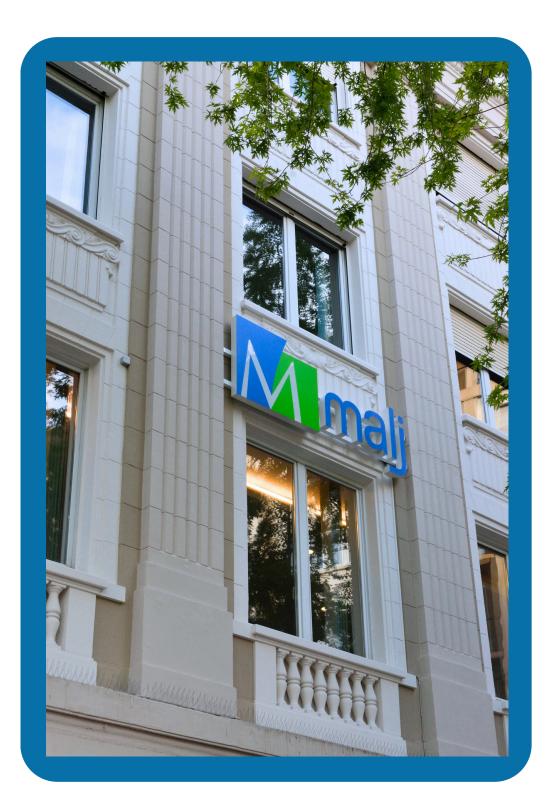


COMPTE-RENDU D'ACTIVITÉ 2024

207 ème exercice



www.malj.fr





ASSEMBLÉE GÉNÉRALE ORDINAIRE

ORDRE DU JOUR

Les sociétaires délégués sont convoqués en assemblée générale ordinaire pour le 5 juin 2025, à l'effet de statuer sur l'ordre du jour suivant :

- 1 Rapport du Conseil d'Administration sur l'exercice 2024
- 2 Approbation définitive du bilan et du compte de résultat au 31.12.2024
- Rapport du Président du Conseil d'Administration à l'Assemblée Générale
- 4 Quitus au Conseil d'Administration et à la Direction
- Approbation des indemnités aux membres du Conseil d'Administration et de ses comités.
- 6 Renouvellement de mandat d'une administratrice
- 7 Nomination d'un nouvel administrateur
- 8 Pouvoirs pour l'exécution des formalités

CONSEIL D'ADMINISTRATION

M. CLAUDE WITZ PRESIDENT

M. BENOIT STURNY **1ER VICE-PRESIDENT** M. MARC BEYER *ADMINISTRATEUR* M. JEAN-MARIE COUETOUX **ADMINISTRATEUR** M. PHILIPPE EISER 2E VICE-PRESIDENT M. MICHEL JENNY **ADMINISTRATEUR** M. THIERRY MAGNO **ADMINISTRATEUR** MME CHRISTINE FUHRY **ADMINISTRATRICE** MME ANDREE KOEHLY **ADMINISTRATRICE**

M. BERTRAND FLATTOT ADMINISTRATEUR SALARIE

DIRECTION GENERALE

M. LAURENT WERNER

DIRECTEUR GENERAL DE LA MUTUELLE ALSACE LORRAINE JURA

HONORARIAT

M. BERNARD ANTOINE

ADMINISTRATEUR

En application des dispositions de l'article R 322-55-5 du Code des Assurances relatif à l'administration des sociétés d'assurance mutuelle, sont mentionnés comme suit les autres mandats exercés par les administrateurs de la MUTUELLE ALSACE LORRAINE JURA :

- M. Marc BEYER : Président du Directoire de la SA Léon BEYER
- M. Jean-Marie COUETOUX, gérant de la SARL LOXODR'IM, gérant de la SCI GCG & Cie, gérant de la SCI de Roco, gérant de la SCI de l'Oppidum.
- **M. Philippe EISER** : gérant de la SCP d'Huissiers de Justice, Administrateur de la Mutuelle AMELLIS, Administrateur de la MUTUELLE DE L'EST, Administrateur du GAMEST.
- M. Michel JENNY: Administrateur de la MAVIC, Vice-Président National de AGEA Senior, Syndicat des Agents Généraux d'Assurances Retraités 30 Rue Olivier Noyer 75014 PARIS
- Mme Christine FUHRY: Administratrice d'AFFINEO, Administrateur de l'URSSAF d'Alsace, Administrateur au rayon de soleil Mecs de GUEBWILLER, Administrateur de l'ensemblier DÉFI, Guebwiller Associations d'aide au retour à l'emploi, Administrateur de Femmes d'Alsace Guebwiller, Juge consulaire au tribunal judiciaire Chambre commerciale de Colmar.
- M. MAGNO Thierry: gérant SARL Les Epis du MOULIN; gérant SARL Domaine de SYAM; gérant SCCV ARCOBALENO; gérant SCI E.M.A.; gérant SCI MAXIMUS; gérant SCI GANAFOUL; gérant SCI NICKEL CHROME; gérant SCI CG IMMOBILIER; gérant SARL Gestion et Services du BELVEDERE; Président SAS MAGIMMO Agence Immobilière; Administrateur association H.A.R.P. (Habitants et Amis de la Rue PASTEUR à DOLE); Président conseil Syndical Château Le FLORILEGE, Administrateur suppléant du GAMEST, Membre du Comité Placements et Investissements GAMEST.

Mme Andrée KOEHLY: Administratrice du GAMEST.

- **M. Benoît STURNY**: Président de BSI Conseil, Président du GAMEST, Administrateur de la MUTUELLE D'ASSURANCE DE LA VILLE DE COLMAR, Administrateur d'AFFINEO, Président de la MUTUELLE DE L'EST, Membre du comité de gestion du GIE GIGAM.
- **M. Claude WITZ**: Administrateur du GAMEST, Administrateur de la MUTUELLE DE L'EST, Administrateur d'AFFINEO, Contrôleur de Gestion du GIGAM.



Assemblée Générale Ordinaire du 207ème ANNIVERSAIRE

Mesdames, Messieurs, Chers Sociétaires,

Nous avons l'honneur de vous rendre compte, ci-après, de l'activité du **207e exercice de la MUTUELLE ALSACE LORRAINE JURA** relative aux opérations qui se sont réalisées au cours de l'exercice clos le 31 décembre 2024.

APERCU DE L'ANNEE 2024 ET PERSPECTIVES 2025

ECONOMIE: BILAN 2024 ET PERSPECTIVES 2025

Contexte économique mondial en 2024

En 2024, l'économie mondiale a évolué dans un environnement encore marqué par les séquelles des chocs récents (pandémie, guerre en Ukraine, inflation) mais également par des signaux de stabilisation.

La croissance mondiale est estimée autour de 2,9 %, en léger repli par rapport aux moyennes historiques, mais meilleure qu'attendu.

Alors que les États-Unis affichent une croissance robuste, soutenue par la consommation des ménages et l'investissement dans les nouvelles technologies, la Chine ralentit (croissance autour de 4,5 %), affectée par une crise immobilière persistante et une demande intérieure affaiblie.

Quant à la zone euro elle reste à la traîne, pénalisée par la faiblesse de la demande, des taux d'intérêt élevés et un contexte géopolitique incertain.

Bien que l'inflation mondiale ait reculé, elle reste au-dessus des cibles des banques centrales, notamment en Europe. Les taux directeurs sont restés élevés une grande partie de l'année, mais des signaux de détente sont apparus au second semestre 2024.

Le paysage économique mondial reste vulnérable à plusieurs facteurs de risque majeurs :

- **Géopolitique :** Les conflits en Ukraine, au Moyen-Orient, et les tensions autour de Taïwan créent un climat d'incertitude, freinent les investissements et perturbent les chaînes d'approvisionnement.
- **Climat :** Les catastrophes naturelles se multiplient, affectant la production agricole, les prix alimentaires et la stabilité des économies les plus exposées.

• **Technologie et emploi :** L'essor rapide de l'intelligence artificielle générative transforme les marchés du travail, créant de nouvelles opportunités mais aussi des tensions sur les compétences et l'emploi qualifié.

En somme, 2024 marque une étape de transition. Si les fondamentaux de nombreuses économies restent solides, la combinaison de risques géopolitiques, climatiques et technologiques impose une vigilance accrue. Les États et les entreprises doivent naviguer entre les exigences de stabilité à court terme et les impératifs de transformation à long terme.

Perspectives économiques mondiales pour 2025 : entre reprise prudente et défis structurels

Alors que 2024 touche à sa fin, les regards se tournent vers 2025, une année porteuse d'espoirs modérés mais toujours marquée par de fortes incertitudes. Si l'économie mondiale semble s'éloigner progressivement des chocs exogènes subis ces dernières années, elle entre dans une nouvelle phase de transition, à la fois économique, technologique et géopolitique.

Une croissance mondiale modeste mais stabilisée

Selon les premières projections du FMI et de la Banque mondiale, la croissance mondiale pourrait s'établir autour de 3,1 à 3,2 % en 2025, en légère amélioration par rapport à 2024. Cette reprise serait soutenue par plusieurs facteurs :

Une désinflation progressive permettant aux banques centrales d'assouplir leur politique monétaire. Un redémarrage de l'investissement productif, notamment dans les infrastructures, la transition énergétique et les technologies numériques.

Une demande interne plus robuste dans certaines grandes économies (États-Unis, Inde, ASEAN).

Des risques encore nombreux

Malgré ces perspectives encourageantes, plusieurs risques pourraient peser sur la trajectoire économique mondiale :

- **Tensions géopolitiques :** guerre en Ukraine, conflit au Moyen-Orient, rivalités Chine-États-Unis.
- **Climat :** multiplication des événements extrêmes, impactant l'agriculture, les infrastructures et les migrations.
- **Dette publique :** niveaux d'endettement élevés dans de nombreux pays limitent les marges budgétaires.
- **Fragmentation économique :** montée du protectionnisme, relocalisation des chaînes de valeur, politiques industrielles nationalistes.

Transitions technologique et écologique au cœur des dynamiques

<u>Transition énergétique</u>:

• Accélération des investissements dans les énergies renouvelables, l'efficacité énergétique, et la mobilité propre.

• Pression croissante sur les États et les entreprises pour respecter les trajectoires carbone (Accords de Paris, taxonomies vertes).

Révolution numérique :

- L'intelligence artificielle, notamment générative, redéfinit les modèles économiques, les métiers et la productivité.
- L'adoption massive de technologies comme la 5G, l'automatisation, ou la blockchain transforme les échanges et la finance.

En résumé, l'année 2025 ne sera pas celle du grand rebond, mais celle de la stabilisation et de la transformation. Plus que jamais, les décisions prises dans les mois à venir auront un impact structurel sur les trajectoires économiques de la décennie.

Le secteur de l'assurance en 2024 : entre résilience et transformation

En 2024, le secteur mondial de l'assurance, et notamment en Europe et en France, a dû faire face à une multiplication des risques, une pression réglementaire accrue et une demande croissante de transformation numérique. Bien que financièrement solide, l'assurance est entrée dans une phase de mutation profonde, imposée par les défis économiques, climatiques, technologiques et sociaux.

Malgré un environnement économique incertain, le secteur de l'assurance a montré une bonne capacité de résistance :

- Les niveaux de solvabilité des compagnies restent robustes, soutenus par des politiques de gestion de capital prudentes.
- La remontée des taux d'intérêt a permis une revalorisation des actifs obligataires, améliorant les rendements des portefeuilles, notamment dans l'assurance-vie.

Cependant, cette stabilité globale masque de fortes tensions opérationnelles, avec une hausse continue des sinistres et des coûts techniques.

On note également que le secteur accélère sa mutation digitale au travers de l'adoption croissante de l'intelligence artificielle dans la gestion des sinistres, la détection de fraude, et la relation client, le développement de nouveaux produits "à l'usage", adaptés aux modes de vie connectés (auto à la minute, assurance objets connectés, santé personnalisée) et la montée en puissance de l'assurtech : start-ups qui challengent les modèles traditionnels, en misant sur l'agilité et l'expérience utilisateur.

Enfin, 2024 a été marquée par un renforcement du cadre réglementaire :

- Mise en œuvre progressive du règlement DORA (résilience numérique des institutions financières).
- Obligations accrues en matière de durabilité et de transparence ESG, notamment pour les produits d'assurance-vie.
- Surveillance accrue de l'ACPR sur la gestion des risques, la gouvernance et la protection des assurés.

Le secteur de l'assurance en 2025 : transformation accélérée et nouveaux équilibres

À l'aube de 2025, le secteur de l'assurance est à un tournant stratégique majeur. Confrontés à une accumulation de risques complexes (climatiques, économiques, technologiques et sociaux) les acteurs de l'assurance doivent repenser en profondeur leurs modèles économiques. Si les fondamentaux du secteur restent solides, l'année 2025 s'annonce comme celle d'un réalignement structurel.

La perspective d'un ralentissement de l'inflation et d'un assouplissement progressif des politiques monétaires offre un environnement plus stable :

- La baisse attendue des taux d'intérêt pourrait redonner de l'air aux produits d'épargne, notamment à l'assurance vie.
- Une croissance modérée (3,1 à 3,2 % au niveau mondial) devrait favoriser une reprise modeste de la consommation et de l'investissement.

Mais cette amélioration reste fragile : les incertitudes géopolitiques, la fréquence des catastrophes naturelles et les déséquilibres sociaux continuent de peser.

Sur la branche Santé et prévoyance, un équilibre fragile est à trouver puisque les dépenses de santé continuent de croître, aggravées par le vieillissement de la population et la multiplication des maladies chroniques. De même, les complémentaires santé doivent composer avec une réglementation de plus en plus exigeante (notamment sur les remboursements et les contrats responsables).

Sur la branche Assurance dommages (IARD), on prédit une montée des risques et de la vigilance avec une sinistralité climatique toujours élevée : inondations, sécheresses, incendies. Le modèle de mutualisation est mis à rude épreuve, une réflexion en cours sur le modèle du régime Cat Nat en France et l'assurabilité de certains territoires.

Quant à la branche automobile, la progression des véhicules électriques et autonomes impose une adaptation des garanties et des tarifications.

On compte ainsi parmi les enjeux clés pour les assureurs en 2025, les objectifs suivants : Rendre les risques assurables dans un monde plus volatile (climat, cyber, pandémies).

- Réconcilier rentabilité, responsabilité et accessibilité, en préservant la mutualisation.
- Réinventer la relation client, avec une approche servicielle, personnalisée et multicanal.
- Repenser les modèles de prévoyance et de dépendance, face au choc démographique.
- Intégrer l'IA et la data éthique sans perdre la confiance des assurés.

2025 sera donc une année de transformation décisive pour le secteur de l'assurance. Les assureurs sont appelés à dépasser leur rôle traditionnel de payeur de sinistres pour devenir des acteurs de la prévention, de la transition écologique et de la protection sociale élargie.

Dans un monde plus incertain, plus connecté et plus exigeant, seuls les acteurs capables d'innover, de s'adapter rapidement et de répondre aux enjeux sociétaux émergents sauront rester compétitifs et légitimes.

Contexte de l'Union GAMEST

L'exercice 2024 fut une année de développement mitigée avec :

- L'arrêt choisi des partenariats a encore eu quelques effets sur cet exercice ;
- Un portefeuille « classique » stable malgré l'augmentation des indices. Même si la belle progression des petites mutuelles et les augmentations tarifaires pratiquées sur les termes 2024 ont permis une évolution positive de l'encaissement, elles n'ont pas permis pour autant de réellement compenser les actions prises sur certains portefeuilles compte tenu des résultats constatés.

L'encaissement de **53 382 K€** (hors provision pour risques en cours) s'inscrit ainsi en diminution de 0.97% par rapport à l'année précédente.

Le nombre de Contrats assurés passe ainsi de 174 089 en 2023 à 172 158 en 2024.

Les sinistres ont représenté 64.47 % des cotisations de l'année contre 66.82% en 2023.

La sinistralité est donc relativement stable entre les 2 années et comme pour 2023 les sinistres d'intensité enregistrés ont été peu nombreux et à des niveaux raisonnables. On peut noter cependant que les inondations d'octobre 2024 consécutives à la tempête LESLIE représentaient une charge sinistre au 31/12/2024 d'un peu plus de 1.5 M€.

Sur le plan des Placements Financiers, notre approche prudente s'est poursuivie. Le résultat financier net (y compris les frais afférents) a été de 2 304 k€ contre 2 059 k€ en 2023. Cette amélioration est principalement portée par l'impact de la hausse des taux qui avait permis au GAMEST de renégocier la majorité de ces Comptes à Termes en 2023.

Quant au plan stratégique à 3 ans établi fin 2023 et résultant d'une réflexion commune menée avec les mutuelles, il a abouti sur cette exercice 2024 à l'ouverture de 29 projets dont 12 étaient finalisés au 31 décembre 2024.

FOCUS ACTIVITE MALJ

Au 31/12/2024, le montant des cotisations acquises s'élève à 23 284 K€ en hausse de + 4,45 % par rapport au 31/12/2023.

Cette dynamique positive se reflète sur l'ensemble de nos lignes de produits, avec une progression marquée sur nos activités historiques en Habitation et en Automobile.

Elle s'illustre également à travers nos partenariats spécifiques notamment avec la Globale Bijoutiers, l'univers de l'Equidé, l'offre dédiées aux Camping-Cars.

Les résultats de cet exercice confirment la pertinence de notre stratégie de développement qui repose sur la complémentarité de nos réseaux de distribution et l'équilibre entre contrats généralistes et produits de niche.

Notre engagement en faveur de la diversification de notre encaissement, soutenu par une large gamme de produits et de partenariats, porte ses fruits.

Cette approche contribue directement à la solidité de nos résultats techniques et au développement de nos offres en dommages aux biens, pour la protection des personnes et les garanties financières.

NOS ACTIONS COMMERCIALES

Elles ont assuré un accroissement de **3 614 K€** de cotisations nouvelles dans un environnement concurrentiel fort.

Le volume des affaires nouvelles bénéficie d'une croissance régulière sur l'ensemble de nos segments de marché.

Cette dynamique est renforcée par le déploiement de nouveaux partenariats, contribuant à l'augmentation globale de notre production en affaires nouvelles.

LES CHARGES TECHNIQUES

La charge des sinistres de l'exercice, toutes branches réunies, s'élève à 13 036 K€ soit 55,98 % des cotisations acquises (accessoires et frais inclus), pourcentage quasi stable par rapport à l'exercice précédent qui était de 55,57 %.

En dehors des sinistres d'intensité, les mesures mises en place pour la sélection et la gestion de la qualité des risques en portefeuille ont généré des résultats positifs dans l'ensemble des branches. Cette tendance se retrouve dans le S/P détaillé par branche d'activité.

LES CHARGES D'EXPLOITATION

Les frais de production, de distribution et de gestion des sinistres constituent l'ensemble des charges de fonctionnement qui s'élèvent à 6 860 K€, soit 29,47 % du chiffre d'affaires. en augmentation de + 8,66 % par rapport à l'année 2023.

Cette augmentation résulte de la répartition de notre chiffre d'affaires selon les canaux de distribution et l'encaissement par branche.

La **charge de distribution** représente **19.41** % du chiffre d'affaires en 2024 soit **4 519 K€** en hausse de **+ 10.73** % par rapport à 2023. La hausse du chiffre d'affaires a eu un impact sur les charges de distribution mais aussi la croissance des produits à valeur ajoutée dont le commissionnement est plus élevé.

L'effectif salarié de la Société compte 19 salariés dont 5 cadres.

La masse salariale représente **5,99** % des cotisations émises Société (frais et accessoires inclus) contre 5.53 % en 2023.

Le budget informatique annuel de la M.A.L.J. restant à sa charge est de 3 K€ en 2024.

Tout en sachant que la majorité des investissements dans ce domaine est mutualisée au sein du GIGAM.

L'ACTIVITE FINANCIERE

En 2024 les marchés actions ont été orientés à la baisse (CAC 40 -2%) et les rendements des produits de taux ont connu une revalorisation.

Les certificats mutualistes et nos comptes de dépôts représentent plus de 34% de nos encours.

Notre politique vise à optimiser la poche sécuritaire tout en maintenant les liquidités nécessaires à nos activités.

C'est dans ces conditions que nous avons réalisé un produit financier de **536 K€** conforme à l'objectif recherché.

En perspective de la gestion future de nos placements, nous adoptons les lignes directrices suivantes :

- **Simplification du portefeuille** afin d'en faciliter le pilotage en diminuant le nombre de lignes de placement
- **Réallocation des actifs** au gré de la tendance du marché financier et des opportunités, tout en recherchant la diversification de ces derniers.

L'encours comptable des valeurs mobilières de notre Mutuelle s'établit au **31.12.2024** à **15 894 K€** par rapport à 12 510 K€ au 31.12.2023.

Les autres produits techniques s'élèvent à 814 K€, par rapport à 712 K€ en 2023.

Ils sont en légère hausse mais restent en cohérence avec la composition du portefeuille et des contrats dans lesquels une part importante de la cotisation est dédiée à l'assistance.

LE RESULTAT

L'affectation prioritaire d'un **résultat positif de 1 716 K€** aux capitaux propres du GAMEST, notre Union de Réassurance, vise à garantir la prudence et la solvabilité face aux engagements réglementaires liés à l'intégralité des activités des mutuelles du Groupe et à leur accorder sa caution solidaire.

Au titre de l'exercice 2024, la **participation** versée par le GAMEST à la M.A.L.J. s'élève à **7 405 K€**. Elle est déterminée en fonction du développement de son chiffre d'affaires, de la diversification, de la sinistralité de son activité ainsi que du réajustement de la participation relative aux exercices précédents suivant le déroulement des provisions de sinistres restant en cours.

Ce reversement correspond techniquement à **31,80** % des primes acquises entraînant un **bénéfice technique de 1 311 K€.**

Après imputation du résultat non technique complété des produits nets financiers et après dotation des provisions réglementaires, le **résultat de l'exercice de notre Mutuelle s'élève à 1 387 K€.**

Au terme de l'exercice 2024, la valeur au bilan des capitaux propres de la M.A.L.J. s'élève à 14 784 K€, en augmentation de 1 421 K€.

Parallèlement les capitaux propres du GAMEST progressent de 8,15 % au 31.12.2024, à 39 739 K€.

PERSPECTIVES

L'année 2025 sera mise à contribution afin de consolider notre développement, pour préserver des résultats techniques et commerciaux équilibrés et accentuer la diversification de notre encaissement.

CONCLUSION

L'année 2024 a été une année satisfaisante pour notre Mutuelle.

Elle confirme la profitabilité de nos activités, le renforcement de notre solvabilité et notre capacité d'adaptation.

Nous récoltons aujourd'hui les fruits des actions engagées dans des domaines stratégiques : optimisation des coûts et des modèles de distribution, surveillance du portefeuille, maîtrise des charges d'exploitation, développement de produits à valeur ajoutée et lancement de nouvelles solutions d'assurance.

Notre environnement reste fortement concurrentiel, tandis que les réformes législatives et réglementaires complexifient davantage notre activité au quotidien. Cependant, nous demeurons confiants dans notre capacité d'adaptation et dans la réussite des axes de progrès que nous avons entrepris.

RAPPORT DU PRESIDENT DU CONSEIL D'ADMINISTRATION

Sur les conditions de préparation et d'organisation des travaux du Conseil d'Administration en application des dispositions de l'article R 322-53 et R 322-55-1 du Code des Assurances

I) ORGANISATION DU CONSEIL D'ADMINISTRATION

RAPPORT DU PRESIDENT DU CONSEIL D'ADMINISTRATION

Conditions de préparation et d'organisation des travaux du Conseil d'Administration au cours de l'exercice 2024.

COMPOSITION DU CONSEIL D'ADMINISTRATION:

Claude WITZ Président
Benoît STURNY 1^{er} Vice-Président
Philippe EISER 2^{ème} Vice-Président
Marc BEYER
Jean-Marie COUETOUX

Michel JENNY
Christine FUHRY
Andrée KOEHLY
Thierry MAGNO
Bertrand FLATTOT Administrateur salarié

La composition du Conseil d'Administration traduit en son sein diverses compétences s'exerçant dans des domaines tels que l'informatique, le contrôle de gestion, la gestion d'entreprise, la gestion immobilière ainsi que la gestion des ressources humaines.

4 Administrateurs de la Société exercent également un mandat au Conseil d'Administration de l'Union du GAMEST, au sein duquel ils représentent la MUTUELLE ALSACE LORRAINE JURA Il s'agit de :

Claude WITZ Christine FUHRY Andrée KOEHLY Philippe EISER

2 Administrateurs de la Société exercent parallèlement un mandat d'administrateur au sein du Conseil de la MUTUELLE D'ASSURANCES DE LA VILLE DE COLMAR

Il s'agit de :

Benoît STURNY Michel JENNY

3 Administrateurs de la Société exercent parallèlement un mandat d'administrateur au sein du Conseil de la MUTUELLE DE L'EST "La Bresse Assurances"

Il s'agit de :

Benoît STURNY
Philippe EISER
Claude WITZ

3 Administrateurs de la Société exercent parallèlement un mandat d'administrateur au sein du Conseil d'AFFINEO

Il s'agit de:

Christine FUHRY Benoît STURNY Claude WITZ

Le Président de la MUTUELLE ALSACE LORRAINE JURA représente la Société à l'Assemblée Générale du Groupement Informatique (GIE GIGAM).

DIRECTION GENERALE

Depuis le 01.02.2014, la **Direction Générale** est assurée par **M. Laurent WERNER**.

FREQUENCE DES REUNIONS

Le Conseil d'Administration se réunit aussi souvent que l'intérêt de la Société l'exige et au minimum **4 fois dans l'année.**

Au cours de l'exercice 2024, **le Conseil d'Administration s'est réuni 4 fois**, en conformité avec l'article 19 des statuts de la Société.

Tous les documents, dossiers techniques et informations nécessaires à la mission des membres du Conseil leur sont communiqués avant la date de la réunion, de même que d'autres documents annexes ou complémentaires leur sont remis le jour même de la réunion.

FONCTIONNEMENT ET MODALITES DE CONVOCATION

Le Conseil d'Administration est convoqué par son Président par lettre simple adressée à ses membres, avec la mention de l'ordre du jour, au moins huit jours avant la date de la réunion.

Le Conseil d'Administration ne peut valablement délibérer qui si la moitié au moins des membres du Conseil est présente.

Les décisions sont prises à la majorité simple des voix.

En 2024, le taux de présence des Administrateurs a été de 80%.

Un règlement intérieur du Conseil d'Administration a été adopté en 2012.

REUNIONS DU CONSEIL D'ADMINISTRATION

Au cours de chaque réunion, le Directeur Général informe les membres du Conseil de la situation technique et financière du Groupe ainsi que de l'évolution des activités des Sociétés de l'Union.

Les réunions du Conseil d'Administration ont eu lieu aux dates et sur les thèmes suivants :

Le 14 mars 2024

- 1. Approbation du PV de la réunion du 08.12.2023
- 2. Résultat GAMEST 2023
- 3. Résultat MALJ 2023 : rapport de direction exercice 2023
- 4. Activité MALJ au 29 février 2024
- 5. Actualités GAMEST
- 6. Points divers:
- Renouvellement des mandats de 3 administrateurs
- Résultats NORD EST ASSURANCES
- Rapport trimestriel des réclamations

Le 14 juin 2024

- 1. Approbation du PV de la réunion du 14.03.2024
- 2. Point sur l'activité de la MALJ
- 3. Point sur l'activité du GAMEST
- 4. Point sur l'acquisition du cabinet ACS
- 5. Point sur le cabinet ESTASSUR
- 6. Projet de rénovation des bureaux du 2ème étage et du bureau d'accueil de l'Agence Directe
- 7. Renouvellement du mandat de 3 administrateurs
- 8. Renouvellement du mandat du Président et des Vice-Présidents
- 9. Nomination d'un nouvel administrateur
- 10. Rapport trimestriel des réclamations
- 11. Divers

Le 9 octobre 2024

- 1. Approbation du PV de la réunion du 14.06.2024
- 2. Suivi des objectifs au 30.09.2024
- 3. Business Plan 2025 2029
- 4. Actualités du GAMEST
- 5. Rapport annuel des réclamations
- 6. Divers
- Rachat du cabinet ESTASSUR
- Point cabinet ACS
- Point cabinet NORD EST ASSURANCES

Le 10 décembre 2024

- 1. Approbation du PV de la réunion du 09.10.2024
- 2. Suivi des objectifs au 30.11.2024
- 3. Actualités du GAMEST / Travaux de réaménagement GAMEST / ESTASSUR MULHOUSE
- 4. Emission de certificats mutualistes
- 5. Rapport annuel des réclamations
- 6. Divers
- Mise en vente des locaux de LONS LE SAUNIER
- Activités cabinet ESTASSUR
- Activités cabinet ACS
- Activités cabinet NORD EST ASSURANCES
- Dates prochaines instances CA et AG MALJ/MDE

Chacune des réunions donne lieu à l'établissement d'un procès-verbal qui est communiqué à chaque administrateur avant la réunion suivante. Il est approuvé lors de cette réunion.

AUTORISATIONS SPECIFIQUES

Conformément aux dispositions légales et statutaires, le Conseil d'Administration doit autoriser préalablement la conclusion de certaines opérations. En 2024, aucune autorisation n'a été sollicitée ni délivrée à ce titre.

REMUNERATION

Les membres du Conseil d'Administration disposent d'indemnité de présence et de frais de déplacement au niveau du Groupe mais également au niveau des mutuelles adhérentes qu'il représente.

En 2024, le montant total des indemnités et défraiements perçus par les administrateurs en fonction à la MUTUELLE ALSACE LORRAINE JURA s'est élevé à **12 092,22 euros.**

Le montant des indemnités des administrateurs de la MUTUELLE ALSACE LORRAINE JURA exerçant un mandat complémentaire au GAMEST s'élève à **47 086,77 euros.**

Le Président du Conseil d'Administration Claude WITZ

RÉSOLUTIONS À L'ASSEMBLÉE GÉNÉRALE ORDINAIRE

1ère RÉSOLUTION

L'Assemblée Générale, après avoir pris connaissance du rapport du Conseil d'Administration, approuve dans toutes leurs parties, le bilan, les comptes de résultat et leurs annexes de l'exercice 2024 tels qu'ils lui ont été présentés.

2ème RÉSOLUTION

L'Assemblée Générale approuve la proposition du Conseil d'Administration d'affecter le bénéfice de l'exercice 2024 de 1 386 669 € au compte "report à nouveau".

3ème RÉSOLUTION

L'Assemblée Générale approuve le rapport du Président concernant l'exercice 2024 et l'arrêté des comptes 2024.

4ème RÉSOLUTION

L'Assemblée Générale donne quitus entier et sans réserve au Conseil d'Administration et à la Direction Générale pour leur gestion au cours de l'exercice 2024.

5ème RÉSOLUTION

L'Assemblée Générale fixe, pour l'exercice 2025, une enveloppe globale d'un montant maximum de 20 000 euros pour l'attribution des indemnités des Administrateurs, du Président et des vice-Présidents du Conseil d'Administration.

6ème RÉSOLUTION

L'Assemblée Générale décide de renouveler le mandat d'Administrateur de Mme Andrée KOEHLY pour une période de 6 ans.

7ème RÉSOLUTION

L'Assemblée Générale approuve la nomination de M. Yann BEYER (en remplacement de M. Marc BEYER) pour une période de 6 ans.

8ème RÉSOLUTION

L'Assemblée Générale confère tous pouvoirs à tout porteur d'un extrait, d'un original, ou d'une copie des présentes à l'effet d'effectuer toutes formalités.

BILAN AU 31 DECEMBRE 2024

	EXE	EXERCICE 2024			
ACTIF	Montant brut	Amortiss. et provisions pour dépréciation	Montant Net	Montant Net	
ACTIFS INCORPORELS	24 462	19 104	5 358	8 424	
PLACEMENTS					
Terrains et constructions Placements financiers	1 725 655 10 539 152 12 264 807	751 822 60 786 812 608	973 833 10 478 366 11 452 199	994 757 12 576 295 13 571 052	
PARTS DES REASSUREURS DANS LES PROVISIONS TECHNIQUES					
Provisions pour primes non acquises Provisions pour sinistres à payer	1 179 683 26 897 174 28 076 857		1 179 683 26 897 174 28 076 857	1 173 581 27 200 938 28 374 519	
CREANCES					
Créances nées d'opérations d'assurance directe Créances nées d'opérations de réassurance Autres créances	1 146 067 360 850 473 163 1 980 080		1 146 067 360 850 473 163 1 980 080	1 216 492 280 780 120 127 1 617 399	
AUTRES ACTIFS					
Actifs corporels d'exploitation Comptes courants et caisse	753 411 6 615 332 7 368 742	383 750 383 750	369 660 6 615 332 6 984 992	337 306 1 698 793 2 036 099	
COMPTES DE REGULARISATION					
Intérêts et loyers acquis non échus Frais d'acquisition reportés Charges constatées d'avance	6 710 189 819 6 205 202 734		6 710 189 819 6 205 202 734	87 234 186 330 15 478 289 043	
TOTAL GENERAL	49 917 682	1 215 462	48 702 220	45 896 536	
Engagement hors bilan					
Engagement donné			-	-	

BILAN AU 31 DECEMBRE 2024

PASSIF	EXERCICE 2024	EXERCICE 2023
CAPITAUX PROPRES Fonds d'établissement Droit d'adhésion Réserve spéciale de réévaluation Réserve de capitalisation Réserve pour éventualités diverses Participation au fonds d'établissement GAMEST Report à nouveau Résultat de l'exercice	1 238 706 35 632 58 752 7 000 000 - 5 653 000 10 717 681 1 386 669 14 784 440	1 237 678 1 027 60 054 7 000 000 - 5 653 000 7 984 723 2 732 958 13 363 441
Provisions pour primes non acquises affaires directes Provisions pour sinistres à payer affaires directes Provisions pour frais de gestion PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES	1 179 683 26 897 174 1 124 621 29 201 478	1 173 581 27 200 938 1 029 482 29 404 001 148 919
AUTRES DETTES		
Dettes nées d'opérations d'assurance directe Dettes nées d'opérations de réassurance Dettes envers les Ets de crédit Personnel Etat et organismes sociaux Créanciers divers	715 431 2 634 281 - 166 594 326 574 712 583 4 555 463	606 975 504 951 - 141 844 1 062 579 657 065 2 973 413
COMPTES DE REGULARISATION	4 000 400	
Prix de remboursement à provisionner sur valeurs mobilières	-	6 762 6 762
TOTAL GENERAL	48 702 220 -	45 896 536 -

COMPTE DE RESULTAT

au 31 DECEMBRE 2024

COMPTE TECHNIQUE DE L'ASSURANCE NON-VIE

		Opérations brutes	Cessions et rétrocessions	Opérations nettes 2024	Opérations nettes 2023
Primes acquises					
Primes émises	+	22 275 476	22 275 476	_	_
Frais et accessoires émis	+	1 020 492	1 020 492	-	_
Variation des primes acquises non émises	+	74 220	74 220	_	_
Variation des primes à annuler	+	- 80 070	- 80 070	_	_
Variation des primes non acquises	+	- 6 102	- 6 102	_	_
	+	23 284 016	23 284 016	_	_
Produit des placements alloués	+	43 127		43 127	27 972
Autres produits techniques	+	818 477		818 477	712 479
Subvention d'exploitation	+	-			
Charges des sinistres					
Prestations et frais payés	_	10 714 165	9 781 465	932 699	845 065
Charges des provisions pour sinistres	_	- 208 625	- 303 764	95 139	82 887
	_	10 505 539	9 477 701	1 027 839	927 952
Fueia d'acquisition et d'administration					
Frais d'acquisition et d'administration Frais d'acquisition	_	3 744 987		3 744 987	3 518 650
Frais d'administration		1 728 671		1 728 671	1 529 929
Commissions reçues des réassureurs	-			1720071	1 323 323
Participation aux bénéfices GAMEST	+		- 7 404 618	7 404 618	8 977 645
Participation aux benefices GAMEST	-	5 473 659	7 404 618	- 1 930 960	- 3 929 066
Autres charges techniques	-	453 438		453 438	419 829
Résultat technique de l'assurance non-Vie	+	7 712 983	6 401 697	1 311 286	3 321 736

COMPTE DE RESULTAT

au 31 DECEMBRE 2024

COMPTE NON TECHNIQUE DE L'ASSURANCE NON-VIE

Opérations 2024	Opérations 2023
1 311 286	3 321 736
717 219	496 096
59 660	12 718
57 660	56 245
834 539	565 059
58 839	41 199
161 717	69 705
12 602	
65 443	55 766
298 602	207 845
43 127	27 972
8 882	2 013
279	11 938
426 031	908 094
1 386 669	2 732 958
	1 386 669

VALEURS MOBILIERES DETENUES EN FRANCE ET ADMISES EN REPRESENTATION DES PROVISIONS TECHNIQUES. Valeurs estimées conformément aux dispositions de l'Article R 332-19 et R 332-20

CODE NOMBRE DESIGNATION DES VALEURS SANDUE VALEUR SRITE Codd dashat) Valeur State					VALEUR INSCR	RITE AU BILAN AU	31/12/2024	
230 ACTIONS ET TITRES COTES	CODE	NOMPDE	DESIGNATION DES VAI EUDS	PANOLIE	VALEUD DOUTE	CORRECTIONS	VALEUD.	VALEUR DE
PROFESTION PRO	CODE	NOWDRE	DESIGNATION DES VALEURS	DANQUE				
PRO0192073 3					(ooat a aonat)			
FRODIOSYZIAN 500 AS SCENCE	230 ACTIONS ET TI	TRES COTES		BANQUE	VALEUR BRUTE		VALEUR NETTE	
FR0013286812						8 379		441
FR00073289012		-				_		
FRO00007946 30 ALTEN ALTEN SPEC 215 0 215 1502								
FR0013142261								
FROD103142012 225 AMPEANSOIC BENEEC 5.776 0 0.706 1.0501								
N.0010727315 A. SAM, HOLDING SPRICE 2.992 0 2.795 2.797				_				5 568
XS2777147972 30 ATH DEG BMP LUKE \$590602024 BPBFC 3000 0 3000 25152 S2577147972 31 ATH DEG BMP LUKE \$590602024 BPBFC 3000 0 3000 25152 S2577147972 30 ATH DEG BMP LUKE \$590602024 BPBFC 3000 0 3000 25152 S2577147972 30 ATH DEG BMP LUKE \$590602024 BPBFC 3000 0 3000 25152 S2577147972 30 ATH DEG BMP LUKE \$590602024 BPBFC 3000 0 3000 25152 S2577147972 30 ATH DEG BMP LUKE \$590602024 BPBFC 20070 3000 25152 S2577147972 30 ATH DEG BMP LUKE \$590602024 S255 S2577147972 S2577147								
XSECTIFY 147872 3 ATH DECISIPE JUSE 8.599(6.5020)4 BPEPC 3 000 0 3 000 2.545 FRIPODOLOGYPO 3 AUTOCALL MS ORANGE 19.90% BPEPC 20 1079 0 20 1070 FRIPODOLOGYPO 3 AUTOCALL MS ORANGE 19.90% BPEPC 20 1079 0 20 1070 FRIPODOLOGYPO 4 BETTER STORE		-						
FRIPDIOCOSYPO 20 AUTOCAL MIS GRANGE (19.0%) BPBFC 20.070 0 20.070 17.250 17.050 14.550 14.550 14.550 16.944 14.550 14.550 16.944 14.550 14.550 16.944 14.550 16.944 14.550 16.944 14.550 16.944 14.550 16.944 14.550 14.550 16.944 14.550 16.944 14.550 16.944 14.550 14.5	XS2777147872			BPBFC	3 000	0	3 000	2 515
ITTO/03180064 48 BEFERA BPBFC 14.550 0		-						2 643
LUTY-04500194 48 BEFESA BREES A BREEC 2 555 1599 996 986 898 67000000000000000000000000000000000000		-						
FR0010923637 1 2596 CARMILA BPBFC 17 999 0 17 999 15 982 FR0010923177 1 2595 CARMILA BPBFC 19 390 0 19 390 20 74 64 65 65 65 65 65 65 65 65 65 65 65 65 65	LU1704650164	-	BEFESA	BPBFC	2 585		996	996
FR0010829137 2.35 CARMILA BFBFC 19.390 0 19.390 20.746								
FROID166F147 900 COFACE BFBFC 11 251 12 942								20 746
DEDONACSSESS 1.200 CR EMERCY AC CAPITAL BPBFC 3.132 0 8.132 5.795 5.790 5.	DE0005313704							1 469
FR00001349.52 30								
BEDIONOS22393	FR0000130452	38	EIFFAGE	BPBFC	3 365	0	3 365	3 219
FR001980732		-						12 870
FR0000793510		-						
FR0000131757 100 ERAMET BPBFC 2.384 0 2.384 3.77		183	ELYSEES PIERRE	HSBC	102 294	0	102 294	113 533
FR0000121667 16 ESSILORLINOTTICA								
N.0011885146								3 770
GB00000FHZ82 30 GOLD BULLION SEC 0'MAPERPINDX BPBFC 6 941 0 6 941 6 926 FR001172885 5 6 GTT 8 BPBFC 2 362 0 2 362 3 344	NL0011585146		FERRARI	_	1 861		1 861	4 533
FR0011728835								
FR0013535325								3 344
FR0000052292 2 HERMES INTERNATIONAL BPBFC 2.433 0 2.443 4.644 ES0144580Y14 879 IBERDROLA BPBFC 8.988 0 8.988 12.023 ES0144580Y14 254 IBERDROLA BPBFC 2.508 0 2.508 3.471 FR0000035081 300 ICADE BPBFC 2.508 0 2.508 3.471 FR0000035081 300 ICADE BPBFC 7.110 0 7.110 6.894 FR0004024222 400 INTERPARFUMS BPBFC 19.649 0 19.649 16.320 FR000102031 7 LOREAL BPBFC 2.714 0 2.714 2.393 FR0010241638 1.900 MERCIALYS BPBFC 17.851 0 17.851 19.209 FR000005255 1000 METROPOLE TELEVISION BPBFC 12.503 0 1.2503 11.240 FR0001032305 11.2 MICHELIN BPBFC 3.818 0 3.818 3.652 FR001400AJ45 112 MICHELIN BPBFC 3.818 0 3.818 3.652 FR0011027135 800 PATMIONIE TE COMMERCE REGRT BPBFC 13.705 0 13.705 13.4793 FR0001033308 1.400 GRANGE BPBFC 13.705 0 13.705 13.4794 FR0000102093 16 PERNOD RICARD BPBFC 13.660 0 13.660 16.080 FR0000102093 16 PERNOD RICARD BPBFC 3.000 0 2.000 2.009 FR1RP00000887 2 PM MS EN 10.10% TV24-0134 BPBFC 3.000 0 0 2.000 2.009 FR2S2614438623 3 PM MS EN 10.10% V024-0134 BPBFC 3.000 0 0 2.000 0 2.009 FR2S2614438623 4 PM MS VONOVIA 11.40% 042024 BPBFC 1.900 0 0 2.000 0 2.009 FR00000M16UW6 2 PM MS VONOVIA 11.40% 042024 BPBFC 2.000 0 0 2.000 1.244 DE000UM16UW6 2 PM UBS TELEPERF 10.20% 042024 BPBFC 2.000 0 0 2.000 1.244 DE000UM16UW6 2 PM UBS TELEPERF 10.20% 042024 BPBFC 3.900 0 0 3.000 1.244 DE000UM16UW6 2 PM UBS TELEPERF 10.20% 042024 BPBFC 2.000 0 0 2.000 1.245 FR001322513 646 RUBIS BPBFC 3.950 0 3.950 4.172 FR00013288 1.00 PM SOCGEN 14.40% BPBFC 3.950 0 3.950 4.172 FR00013289 1.00 PM SOCGEN 14.40% BPBFC 3.950 0 3.950 4.172 FR00013289 1.00 PM SOCGEN 14.40% BPBFC 3.950 0 3.950 4.172 FR0001330304 1.95 1.40% BPBFC 3.950 0 3.950 4.172 FR0001330304 1.95 1.40% BPBFC 3.950 0 3.950 4.172 FR00013289 1.00 PM SOCGEN 14.40% BPBFC 3.950 0 3.950 4.172 FR00013289 1.00 PM SOCGEN 14.40% BPBFC 3.950 0 3.950 4.172 FR00013289 1.00 PM SOCGEN 14.40% BPBFC 3.950 0 3.950 4.172 FR00013289 1.00 PM SOCGEN 14.40% BPBFC 3.950 0 3.950 4.173 FR00013203304 1.95 1.40% BPBFC 3.950 0 3.950 1.966 1.966 FR0013233540 1.00 PM SOCGEN 14.40% BPBFC 3.950 0 3.950 1.966 1.966 FR0		-		_			-	182
ES0144580Y14 879 IBERDROLA BPBFC 2 508 0 2 508 3471 FR000035081 300 ICADE BPBFC 7 110 0 7 110 6 894 FR0004024222 400 INTERPARPHUMS BPBFC 7 110 0 7 110 6 894 FR0004024222 400 INTERPARPHUMS BPBFC 7 110 0 7 110 6 894 FR0004024222 400 INTERPARPHUMS BPBFC 7 110 0 7 110 6 894 FR0004024222 400 INTERPARPHUMS BPBFC 7 110 0 7 110 6 894 FR0004024222 400 INTERPARPHUMS BPBFC 7 110 0 7 110 1 8649 1 3200 FR000050525 100 METROPOLE TELEVISION BPBFC 7 17 851 0 7 851 1 9200 FR000050525 100 METROPOLE TELEVISION BPBFC 1 2 503 0 1 2 503 1 12 204 FR000133308 1 400 GRANGE BPBFC 3 4 539 0 3 8 1 4 9 FR000133308 1 400 GRANGE BPBFC 3 4 539 0 3 8 1 4 9 FR000133308 1 400 GRANGE BPBFC 1 3 705 0 1 3 705 1 3 479 FR0011027135 800 PATIMOINE ET COMMERCE REGIST BPBFC 1 3 705 0 1 3 705 1 3 479 FR0011027135 800 PATIMOINE ET COMMERCE REGIST BPBFC 1 3 705 0 1 3 705 1 3 479 FR000120693 16 PERNOD RICARD BPBFC 3 3 000 0 0 1 3 660 1 6 080 FR0000120693 16 PERNOD RICARD BPBFC 3 0 0 0 0 1 3 660 1 6 080 FR0000120693 17 PM MS EVIDA FR0001314 BPBFC 3 0 0 0 0 0 2 000 2 0 2 0 0 2 0 0 2 0 0 2 0 0 2 0 0 0 2 0 0 0 2 0 0 0 2 0 0 0 0 2 0 0 0 0 2 0	FR0013535325	185,5641			•			
ES0144580714 254 IBERDROLA BPBFC 2.508 0 2.508 3.471 FR000035081 300 ICADE BPBFC 7110 0 7.710 6.894 FR0004024222 400 INTERPARFUMS BPBFC 71861 0 7.714 2.393 FR001024638 190 MERCIALYS BPBFC 2.714 0 2.714 2.393 FR000053225 1000 MERCIALYS BPBFC 17.851 0 17.851 19.209 FR000400445 12.400 MERCIALYS BPBFC 12.503 0 12.503 11.240 FR001400445 12.400 MERCIALYS BPBFC 3.818 0 3.818 3.5852 IEO0B97IPT29 221 MICHELIN BPBFC 3.818 0 3.818 3.5852 IEO0B97IPT29 221 MICHELIN BPBFC 3.818 0 3.818 3.5852 IEO0B97IPT29 221 MICHELIN BPBFC 3.818 0 3.818 3.5852 IEO000133308 1.400 ORANGE BPBFC 13.705 0 13.705 13.479 FR0011027135 800 PATIMIONE ET COMMERCE REGRT BPBFC 2.674 1.30 1.744 1.744 FRIPO0000872 3.705 MICHINOLOGY BPBFC 2.674 1.30 1.744 1.744 FRIPO0000872 2.705 MICHINOLOGY PM MS VONOVIA 11.40% 042024 BPBFC 2.000 0 2.000 2.000 2.029 FRIPO0000887 2.705 PM MS VONOVIA 11.40% 042024 BPBFC 3.000 0 3.000 0 3.000 1.241 DE000UM16UW6 2.705 PM MS STELLPREFF 10.20% 042025 BPBFC 2.000 0 2.000 1.655 DE000UM16UW6 2.705 PM UBS TELLPREFF 10.20% 042024 BPBFC 2.200 0 2.000 1.655 PM UBS TELLPREFF 10.20% 042024 BPBFC 2.200 0 2.000 1.655 PM UBS TELLPREFF 10.20% 042024 BPBFC 2.200 0 2.000 1.655 PM UBS TELLPREFF 10.20% 042024 BPBFC 2.200 0 2.000 1.655 PM UBS TELLPREFF 10.20% 042024 BPBFC 3.950 0 3.950 4.727 FR000132688 1.500 RECYLEX BPBFC 3.950 0 3.950 4.727 FR000132688 1.500 RECYLEX BPBFC 3.950 0 3.950 4.727 FR000132684 1.500 PM UBS TELLPREFF 10.20% 042024 BPBFC 3.950 0 3.950 4.727 FR000132684 3.500 FR00132684 3.500				_				4 644
FR0000053081 300 CADE								3 471
FR000120321						_	7 110	6 894
FR0010241638								
FR001400AJ45			MERCIALYS		17 851	_	17 851	19 209
IEIOB87/IPT29								11 240
FR000133308								
FR000120693	FR0000133308			BPBFC	13 705	0	13 705	13 479
FRIPO0000722 3 PM MS ENI 10.10% TV24-0134 BPBFC 3 000 0 3 000 2 641 FRIPO0000887 2 PM MS VONOVIA 11.40% 042024 BPBFC 2 000 0 2 000 2 029						·		
FRIPO0000887 19 PM MS VONOVIA 11.40% 042024 BPBFC 19 722 0 19 722 19 279 XS2814436239 3 PM GS STELLANTIS 11.05% 05202 BPBFC 3 000 0 3 000 1 241 DE000UM16UW6 2 PM UBS TELEPERF 10.20% 042024 BPBFC 2 000 0 0 2 000 1 655 DE000UM16UW6 20 PM UBS TELEPERF 10.20% 042025 BPBFC 20 240 0 20 240 16 548 FR0013252186 6 000 PLASTIQUE DU VAL DE LOIRE BPBFC 22 317 14 457 7 860 7 860 XS2396222593 4 000 PM SOCGEN 14.40% BPBFC 3 950 0 3 950 4 172 FR000120388 1 500 RECYLEX BPBFC 18 930 18 930 0 0 0 FR0013269123 646 RUBIS BPBFC 15 386 0 15 386 15 426 LU088087324 2 000 SES BPBFC 8 878 0 8878 6 116 NL0011821392 66 SIGNIFY BPBFC 3 119 1 695 1 424 1 424 BE0003717312 9 SOFINA BPBFC 3 256 1 290 1 966 1 966 FR0013379484 2 86 SOLUTIONS 30 BPBFC 1 3114 1 052 2 262 262 NL00150001Q9 500 STELLANTIS BPBFC 1 314 1 052 2 262 262 NL00150001Q9 500 STELLANTIS BPBFC 1 1314 1 1052 2 262 262 NL0015001Q9 500 STELLANTIS BPBFC 1 1950 0 1 1950 4 138 FR000051807 11 TECHNIP ENERGIES BPBFC 1 959 2 685 914 914 GA0000121459 45 TOTAL ENERGIES BPBFC 1 1738 0 1 1738 10 674 FR0000120271 200 UBS LONDON TV 24-260734 BPBFC 2 4391 0 24 391 28 013 CH0012335540 100 VONTOBEL HOLDING NOM. BPBFC 2 4391 0 24 391 28 013 CH0012335540 100 VONTOBEL HOLDING NOM. BPBFC 6 233 0 6 6233 6 746							3 000	2 641
XS2814436239 3	FRIP00000887							2 029
DE000UM16UW6								
FR0013252186 6 000 PLASTIQUE DU VAL DE LOIRE BPBFC 22 317 14 457 7 860 7 860 XS2396222593 4 000 PM SOCGEN 14.40% BPBFC 3 950 0 3 950 4 172 FR00013269123 646 REYLEX BPBFC 18 930 18 930 0 0 FR0013269123 646 RUBIS BPBFC 15 386 0 15 386 15 426 LU0088087324 2 000 SES BPBFC 8 878 0 8 878 6 116 NL0011821392 66 SIGNIFY BPBFC 3 119 1 695 1 424 1 424 BE0003717312 9 SOFINA BPBFC 3 256 1 290 1 966 1 966 FR001379484 286 SOLUTIONS 30 BPBFC 1 314 1 052 262 262 262 NL00150001Q9 500 STELLANTIS BPBFC 6 003 0 6 003 6 322 DE0008303504 195 TAG IMMOBILIEN BPBFC <	DE000UM16UW6	2	PM UBS TELEPERF 10.20% 042024	BPBFC	2 000	0	2 000	1 655
XS2396222593						·		16 548 7 860
FR000120388 1 500 RECYLEX BPBFC 18 930 18 930 0 0 FR0013269123 646 RUBIS BPBFC 15 386 0 15 386 15 426 LU0088087324 2 000 SES BPBFC 8 878 0 8 878 6 116 NL0011821392 66 SIGNIFY BPBFC 3 119 1 695 1 424 1 424 BE0003717312 9 SOFINA BPBFC 3 256 1 290 1 966 1 966 FR013379484 286 SOLUTIONS 30 BPBFC 1 314 1 052 262 262 NL00150001Q9 500 STELLANTIS BPBFC 6 003 0 6 003 0 6 003 6 322 DE0008303504 195 TAG IMMOBILIEN BPBFC 4 654 1 883 2 771 2 771 NL0014559478 161 TECHNIP ENERGIES BPBFC 1 950 0 1 950 4 138 FR000051807 11 TELEPERFORMANCE BPBFC								7 860 4 172
LU0088087324 2 000 SES BPBFC 8 878 0 8 878 6 116 NL0011821392 66 SIGNIFY BPBFC 3 119 1 695 1 424 1 424 BE0003717312 9 SOFINA BPBFC 3 256 1 290 1 966 1 966 FR0013379484 286 SOLUTIONS 30 BPBFC 1 314 1 052 262 262 NL00150001Q9 500 STELLANTIS BPBFC 6 003 0 6 003 6 032 DE0008303504 195 TAG IMMOBILIEN BPBFC 4 654 1 883 2 771 2 771 NL0014559478 161 TECHNIP ENERGIES BPBFC 1 950 0 1 950 4 138 FR0000151807 11 TELEPERFORMANCE BPBFC 3 599 2 685 914 914 GA0000121459 45 TOTAL ENERGIES EP GABON BPBFC 7 174 0 7 174 9 090 FR000120271 200 TOTALENERGIES EP BPBFC 11 738 0 </td <td>FR0000120388</td> <td>1 500</td> <td>RECYLEX</td> <td>BPBFC</td> <td>18 930</td> <td></td> <td>0</td> <td>0</td>	FR0000120388	1 500	RECYLEX	BPBFC	18 930		0	0
NL0011821392 66 SIGNIFY BPBFC 3 119 1 695 1 424 1 424						·		15 426 6 116
FR0013379484 286 SOLUTIONS 30 BPBFC 1 314 1 052 262 262 NL00150001Q9 500 STELLANTIS BPBFC 6 003 0 6 003 6 322 DE0008303504 195 TAG IMMOBILIEN BPBFC 4 654 1 883 2 771 2 771 NL0014559478 161 TECHNIP ENERGIES BPBFC 1 950 0 1 950 4 138 FR0000051807 11 TELEPERFORMANCE BPBFC 3 599 2 685 914 914 GA0000121459 45 TOTAL ENERGIES EP GABON BPBFC 7 174 0 7 174 9 090 FR0000120271 200 TOTALENERGIES SE BPBFC 11 738 0 11 738 10 674 DE000UM7J494 2 000 UBS LONDON TV 24-260734 BPBFC 2 000 0 2 000 1 861 FR0013506730 1 706 VALLOUREC BPBFC 24 391 0 24 391 28 013 CH0012335540 100 VONTOBEL HOLDING NOM.				BPBFC		1 695	1 424	1 424
NL00150001Q9 500 STELLANTIS BPBFC 6 003 0 6 003 6 322 DE0008303504 195 TAG IMMOBILIEN BPBFC 4 654 1 883 2 771 2 771 NL0014559478 161 TECHNIP ENERGIES BPBFC 1 950 0 1 950 4 138 FR0000051807 11 TELEPERFORMANCE BPBFC 3 599 2 685 914 914 GA0000121459 45 TOTAL ENERGIES EP GABON BPBFC 7 174 0 7 174 9 090 FR0000120271 200 TOTAL ENERGIES SE BPBFC 11 738 0 11 738 10 674 DE000UM7.J494 2 000 UBS LONDON TV 24-260734 BPBFC 2 000 0 2 000 1 861 FR0013506730 1 706 VALLOUREC BPBFC 24 391 0 24 391 28 013 CH0012335540 100 VONTOBEL HOLDING NOM. BPBFC 6 233 0 6 233 6 746		-						1 966
DE0008303504 195 TAG IMMOBILIEN BPBFC 4 654 1 883 2 771 2 771 NL0014559478 161 TECHNIP ENERGIES BPBFC 1 950 0 1 950 4 138 FR00000151807 11 TELEPERFORMANCE BPBFC 3 599 2 685 914 914 GA0000121459 45 TOTAL ENERGIES EP GABON BPBFC 7 174 0 7 174 9 090 FR000120271 200 TOTAL ENERGIES SE BPBFC 11 738 0 11 738 10 674 DE000UM7.494 2 000 UBS LONDON TV 24-260734 BPBFC 2 000 0 2 000 1 861 FR0013506730 1 706 VALLOUREC BPBFC 24 391 0 24 391 28 013 CH0012335540 100 VONTOBEL HOLDING NOM. BPBFC 6 233 0 6 233 6 746								
FR0000051807 11 TELEPERFORMANCE BPBFC 3 599 2 685 914 914 GA0000121459 45 TOTAL ENERGIES EP GABON BPBFC 7 174 0 7 174 9 090 FR0000120271 200 TOTALENERGIES SE BPBFC 11 738 0 11 738 10 674 DE000UM7J494 2 000 UBS LONDON TV 24-260734 BPBFC 2 000 0 2 000 1 861 FR0013506730 1 706 VALLOUREC BPBFC 24 391 0 24 391 28 013 CH0012335540 100 VONTOBEL HOLDING NOM. BPBFC 6 233 0 6 233 6 746	DE0008303504	195	TAG IMMOBILIEN	BPBFC	4 654	·	2 771	2 771
GA0000121459 45 TOTAL ENERGIES EP GABON BPBFC 7 174 0 7 174 9 090 FR0000120271 200 TOTALENERGIES SE BPBFC 11 738 0 11 738 10 674 DE000UM7J494 2 000 UBS LONDON TV 24-260734 BPBFC 2 000 0 2 000 1 861 FR0013506730 1 706 VALLOUREC BPBFC 24 391 0 24 391 28 013 CH0012335540 100 VONTOBEL HOLDING NOM. BPBFC 6 233 0 6 233 6 746						_		4 138
FR0000120271 200 TOTALENERGIES SE BPBFC 11 738 0 11 738 10 674 DE000UM7J494 2 000 UBS LONDON TV 24-260734 BPBFC 2 000 0 2 000 1 861 FR0013506730 1 706 VALLOUREC BPBFC 24 391 0 24 391 28 013 CH0012335540 100 VONTOBEL HOLDING NOM. BPBFC 6 233 0 6 233 6 746								9 090
FR0013506730 1 706 VALLOUREC BPBFC 24 391 0 24 391 28 013 CH0012335540 100 VONTOBEL HOLDING NOM. BPBFC 6 233 0 6 233 6 746	FR0000120271	200	TOTALENERGIES SE	BPBFC	11 738	0	11 738	10 674
CH0012335540 100 VONTOBEL HOLDING NOM. BPBFC 6 233 0 6 233 6 746						·		1 861 28 013
						·		6 746
AG MALJ 2025 22	TOTAL ACTIONS		COTES			70 657		767 231

2302 ACT O.P.C.V.M		PARTS D'AUTRES	DEPOSITAIRE	VALEUR BRUTE	CORRECTIONS DE VALEUR	VALEUR NETTE	VALEUR DE REALISATION AU 31/12/2024
	-	PARTS SOC. BP	BPALC	1 475	-	1 475	1 733
FR0007075122	36.99574 0	OSTRUM	BPALC	476 236	-	476 236	490 634
FR0013332509	5,88	SLFDS F O.H.Y.23 I D FCP3DEC	BPBFC	60 172	-	60 172	62 338
TOTAL A	ACTION:	S ET PARTS D'AUTRES		537 883		537 883	554 704

2318 COMP	TE A TERME	DEPOSITAIRE	VALEUR BRUTE	CORRECTIONS DE VALEUR	VALEUR NETTE	VALEUR DE REALISATION AU 31/12/2024
	CAT BP ALSACE LORRAINE CHAMPAGNE	BPALC	700 000	-	700 000	700 000
TOTAL COM	TAL COMPTE A TERME		700 000	-	700 000	700 000

2343 LIVRET ASSOCIATION INSTITUTIONNEL		DEPOSITAIRE	VALEUR BRUTE	CORRECTIONS DE VALEUR	VALEUR NETTE	VALEUR DE REALISATION AU 31/12/2024
	CSL LA BANQUE POSTALE	LBP	5 413 300	-	5 413 300	5 413 300
	Livret association institutionnel	BPALC	19	-	19	19
	Livret association institutionnel	BPBFC	12 428		12 428	12 428
219 717			5 425 747	-	5 425 747	5 425 747

232200 PF	RETS	VALEUR BRUTE	CORRECTIONS DE VALEUR	VALEUR NETTE	VALEUR DE REALISATION AU 31/12/2024
	PRET ACTION LOGEMENT	46 696		46 696	46 696
	AVANCE TRESORERIE ESTASSUR	474 250		474 250	474 250
	PRET KUHN COURTAGE	86 395		86 395	86 395
	AVANCE TRESORERIE NORD EST	120 000		120 000	120 000
	PRET HOLDING TIFFOCHE	146 000		146 000	146 000
	PRET HOLDING GARNIER PAULINE	146 000		146 000	146 000
	PRET HOLDING GARCIA DAVID	146 000		146 000	146 000
TOTAL CO	MPTE PRETS	1 165 341		1 165 341	1 165 341

ACTIONS ET TITR	ES NON-COTES	VALEUR BRUTE	CORRECTIONS DE VALEUR	VALEUR NETTE	VALEUR DE REALISATION AU 31/12/2024
1	PARTS GIE GIGAM	500		500	500
900	PARTS ESTASSUR	684 000		684 000	684 000
1 000	PARTS NORD EST	63 029		63 029	63 029
589	PARTS ACS CHEVAL ASSUR	610 204		610 204	610 204
5 400	GAMEST CERTIFICATS MUTUALISTES	5 400 000		5 400 000	5 400 000
TOTAL COMPTE F	PARTICIPATION	6 757 733	-	6 757 733	6 757 733

VALEURS MOBILIERES DETENUES EN FRANCE ET ADMISES EN REPRESENTATION DES PROVISIONS TECHNIQUES

Valeurs estimées conformément aux dispositions de l'Article R 332-19 et R 332-20

212 IMMEUB	LES DE PLACEMENT ET D'EXPLOITATION	VALEUR BRUTE	CORRECTIONS DE VALEUR	VALEUR NETTE	VALEUR DE REALISATION AU 31/12/2024
	IMMEUBLE SIEGE 6 BOULEVARD DE L'EUROPE LOCAUX RUE STANISLAS PARKING IMMEUBLE PASTEUR DOLE	1 297 204 350 886 3 000 54 030	497 305 213 154 3 000 37 484	799 899 137 732 0 16 546	2 800 000 300 000 10 000 100 000
TOTAL CPTE	IMMEUBLES DE PLACEMENT ET D'EXPLOITATION	1 705 120	750 942	954 178	3 210 000

SOUS-TOTAL R.332-20	16 415 265	821 600	15 593 666	17 880 757
---------------------	------------	---------	------------	------------

231 OBLIGAT	TIONS		ECHEANCE	VALEUR BRUTE	CORRECTIONS DE VALEURS	VALEUR NETTE	VALEUR DE REALISATION AU 31/12/2024
FR0000140030	150	TPCie Saint-Gobain TPA Mai 1983 (1ère tranche)		24 468	6 168	18 300	18 300
FR0000140063	50	TP Cie B.N.P. TPA Juillet 1984 (1ère et 2ème tranche)		7 866	0	7 866	6 413
		,		32 334	6 168	26 166	24 713
FR001400LOE9		CLN 5% 1128 INDEX 17/11	01/11/2028	200 000	0	200 000	206 820
FR0011801596 FR001400TOTO		RALLYE 4%14-280232 2 LBP DIGITAL INCOME 5 ANS	28/02/2032 18/11/2029	17 984 200 000	0	17 984 200 000	10 194 779
FR001400NSH9	100	VIZION TRESO	02/08/2030	100 000 517 984	_	100 000 517 984	97 010 498 619
TOTAL OBLIC	ATIONS	5		550 318	6 168	544 150	523 332
SOUS-TOTAL R.332-21			550 318	6 168	544 150	523 332	

RECAPITULATION DES VALEURS MOBILIERES ET TITRES

		VALEUR BRUTE	CORRECTIONS DE VALEURS	VALEUR NETTE	VALEUR DE REALISATION AU 31/12/2024
230000	ACTIONS ET AUTRES TITRES A REVENUS VARIABLES	823 439	70 657	752 782	767 231
230200	ACTIONS ET PARTS AUTRES OPCVM	537 883	-	537 883	554 704
231800	COMPTE A TERME	700 000		700 000	700 000
234300	COMPTES SUR LIVRET	5 425 747	-	5 425 747	5 425 747
232	PRETS	1 165 341	-	1 165 341	1 165 341
250+260	PARTICIPATION	6 757 733	-	6 757 733	6 757 733
212+219	IMMEUBLES D'EXPLOITATION ET DE PLACEMENT	1 705 121	750 942	954 179	3 210 000
231	OBLIGATIONS	550 318	6 168	544 150	523 332
TOTAL VALEURS MOBILIERES ET TITRES		17 665 582	827 767	16 837 816	19 104 088

ANNEXE AUX COMPTES DE L'EXERCICE 2024

PRINCIPES, REGLES ET METHODES COMPTABLES

La MUTUELLE ALSACE LORRAINE JURA est soumise depuis le 1.1.1995 au plan comptable spécifique aux Sociétés d'Assurances.

La présente annexe est établie conformément aux dispositions du code des assurances (décret du 8 juin 1994 et de l'arrêté du 20 juin 1994, respectivement articles R 341-2 et A 344-3 2°)

La MUTUELLE ALSACE LORRAINE JURA est intégralement réassurée par l'Union de Réassurance du GAMEST. La présentation du bilan prend en compte la cession de l'ensemble des cotisations et des sinistres à l'Union de Réassurance.

Les comptes de la MUTUELLE ALSACE LORRAINE JURA font partie intégrante des comptes combinés du GAMEST.

POSTES DU BILAN

ACTIF

Actifs incorporels:

Ce poste comprend:

Les logiciels qui font l'objet d'un amortissement annuel d'un tiers

Immobilisations corporelles:

Les actifs corporels d'exploitation font l'objet d'amortissements annuels sur le mode linéaire selon les durées suivantes correspondant aux durées d'utilisation des immobilisations :

Agencement, aménagements, installations : 10 ans
Matériel informatique : 3 ans

• Mobilier ou matériel de bureau : 4 à 10 ans

Placements immobiliers:

Les immeubles sont inscrits à leur valeur d'achat pour l'appartement et les locaux de COLMAR ainsi que pour le parking de Mulhouse. Le Siège de la Société a été réévalué en 1979.

La Mutuelle Alsace Lorraine Jura a tenu compte des nouvelles règles comptables applicables à compter du 1^{er} janvier 2005 en application du règlement C.R.C. N° 2004-06. En ce qui concerne les immeubles, l'approche par composants introduite par le règlement C.R.C. 2002-10 concernant l'amortissement et la dépréciation des actifs a été appliquée de la façon suivante.

Les immeubles ont été décomposés comme suit :

- Inscription des terrains estimés entre 5 et 10 % de la valeur des immeubles. Ces terrains n'ont fait l'objet d'aucun amortissement.
- Décomposition des bâtiments selon la règle suivante :

1. Gros œuvre : **65 % amorti entre 80 et 120 ans** 2. Clos et couvert : **10 % amorti entre 30 et 35 ans**

3. Lots techniques: **15 % amorti sur 25 ans** 4. Second œuvre: **10 % amorti sur 15 ans.**

Autres placements:

Les titres à revenus fixes sont inscrits à leur coût d'achat hors intérêts courus. Si la valeur de remboursement est différente de la valeur d'achat, la différence pour chaque ligne de titres est rapportée aux charges ou produits de l'exercice sur la durée de vie résiduelle des titres.

Les actions sont inscrites au bilan sur la base du prix d'achat. Pour les actions en situation de moinsvalue durable, une provision pour dépréciation durable est constituée par rapport à la valeur de réalisation.

La rubrique "amortissements et provisions" inclut au niveau des placements financiers l'amortissement des écarts d'acquisition des obligations.

Parts des réassureurs dans les provisions techniques :

Provisions pour primes non acquises : elles sont prises en charge à 100 % par l'Union de Réassurance.

Provisions pour sinistres à payer et Prévisions de recours à encaisser : elles comprennent la prise en charge à 100 % par l'Union de Réassurance des provisions pour sinistres survenus depuis 1997 pour la partie MAL et depuis 2012 pour l'ancienne activité de Jurassurance.

Créances nées d'opérations d'assurance directe : elles comprennent les créances sur courtiers agents ou provenant de la facturation directe des services à l'Union. La provision pour dépréciation sur quittances contentieuses a été directement prise en charge par l'Union de Réassurance GAMEST.

Comptes de régularisation :

Intérêts et loyers acquis non échus : 6 710 €

Frais d'acquisition reportés : 189 819 €

Les frais d'acquisition reportés bruts ont été calculés en appliquant au montant des frais d'acquisition de la Mutuelle Alsace Lorraine Jura le taux de report des cotisations brutes, c'est-à-dire le rapport de la provision pour primes non acquises brutes aux primes émises brutes.

Le montant des frais d'acquisition pris comme base inclut 55 % des commissions versées aux agents et courtiers représentant leur quote-part d'activité consacrée à l'acquisition.

PASSIF

Capitaux propres

Affectation du résultat 2023

Le résultat de l'exercice de la MALJ de 2023 d'un montant de **2 732 958 €** a été affecté comme indiqué ci-dessous :

Report à nouveau :

Le report à nouveau : 7 984 723 €

A été augmenté du résultat de 2023 pour : 2 732 958 €

Solde du report à nouveau au 31/12/2024 : 10 717 681 €

Provisions techniques:

Ces provisions sont déterminées en brut de réassurance, la part à la charge des réassureurs figurant à l'actif.

a) Provision pour primes non acquises:

La provision pour primes non acquises est destinée à constater la part des primes se rapportant à la période comprise entre la date de l'inventaire et la date de la prochaine échéance. Elle est calculée sur la base de méthodes statistiques.

b) Provision pour sinistres à payer et Prévisions de recours à encaisser :

La provision pour sinistres à payer est calculée dossier par dossier pour l'ensemble des risques, conformément aux articles R 331-6-4, R 331-15, R 331-16.

Cette provision est calculée sur la base d'une méthode retenue au niveau au GAMEST mais appliquée sur les chiffres réels et propres au type de gestion de chaque société. Elle se calcule sur le volume des sinistres et des frais techniques restant à payer, de même que sur le montant des recours à percevoir. Cette provision reste à la charge de la MALJ.

A compter de 2015, le taux de chargement appliqué est celui constaté par la MALJ au cours de l'exercice et intègre également celui constaté dans les comptes du GAMEST. Pour 2024, le taux de la MALJ s'établit à 3,94 %, le minimum de 5% n'étant plus appliqué et ce respect des normes comptables.

Les sinistres individuels dont la provision (indemnités + recours) est supérieure à 1 000 000 € sont écrêtés au-delà de ce montant pour le calcul.

c) Provision pour indemnité de fin de carrière :

La Mutuelle Alsace Lorraine Jura a constaté sous forme de provision la totalité de ses engagements de retraite des collaborateurs salariés, sous déduction des sommes versées à ce titre auprès des banques.

d) Provision pour médailles du travail :

La Mutuelle Alsace Lorraine Jura a constaté au passif une provision pour médailles du travail d'un montant de **38 347 €**.

COMPTE DE RESULTAT

PRODUITS

Primes acquises

Les primes acquises s'élèvent à **23 284 016 €**. Les cessions sont de 100 % pour l'Union de Réassurance GAMEST.

Depuis 2015, le montant des « Frais et accessoires émis » est rattaché aux primes acquises.

Le volume des provisions pour PANE (Primes acquises non émises) est dorénavant identifié au compte de résultat technique, de même que le total des provisions pour primes à annuler.

Autres produits techniques

Ils comprennent les commissions FILASSISTANCE.

Conformément aux nouveaux traités de réassurance entre la Mutuelle Alsace Lorraine Jura et l'Union de Réassurance GAMEST, les compléments de primes sont reversés en totalité à l'Union de Réassurance pour un montant de 1 020 492 € au titre de l'exercice.

Participation aux bénéfices du résultat

Le mode de calcul de la répartition financière au résultat perçu par les cédantes de l'Union du GAMEST a été modifié suivant décision du Conseil de Surveillance de l'Union réuni le 30 octobre 2013. Plus particulièrement, il a été introduit, dans le mode de répartition, un calcul économique de la participation revenant à chaque cédante au regard de sa contribution au résultat de l'Union. Ce nouveau mode de répartition approuvé par l'ACPR en date du 24 décembre 2013 s'est appliqué, pour la première fois, lors du calcul de la participation financière perçue par les cédantes de l'Union au titre de l'arrêté des comptes annuels de l'Union pour l'exercice 2013. Il en résulte ainsi, au titre de l'exercice 2024, une répartition d'un montant de 7 404 618 € au bénéfice de la Mutuelle Alsace Lorraine Jura.

Produits financiers : règle d'allocation

Le résultat de la gestion des placements est ventilé comme suit : les produits générés par le placement des fonds provenant des provisions techniques figurent dans le "compte technique" et ceux issus des capitaux propres dans le "compte non technique".

Du fait de la cession à 100 % des primes, les produits financiers concernent principalement le compte non technique.

Produits exceptionnels

Ils comprennent notamment:

La vente de matériel informatique : pour 60 €
La reprise provision M. LOUP : pour 1 822 €
La vente du véhicule de Direction : pour 7 000 €

Le total des produits exceptionnels sur l'exercice 2024 s'établit à 8 882 €.

Charges de Sinistres

Les charges de sinistres sont de **10 505 539 €** (toutes survenances confondues). Les cessions de sinistres aux réassureurs comprennent la mise à la charge de l'Union de Réassurance GAMEST de l'ensemble des sinistres et provisions des sinistres survenus au cours de l'exercice.

Les frais de gestion pour sinistres sont calculés sur la base d'une méthode retenue au niveau au GAMEST mais appliquée sur les chiffres réels et propres au type de gestion de chaque société. Elle se calcule sur le volume des sinistres et des frais techniques restant à payer, de même que sur le montant des recours à percevoir. Cette provision reste à la charge de la MALJ.

A compter de 2015, le taux de chargement appliqué est celui constaté par la MALJ au cours de l'exercice et intègre également celui constaté dans les comptes du GAMEST. Pour 2024, le taux de la MALJ s'établit à 3,94 %, le minimum de 5% n'étant plus appliqué et ce respect des normes comptables.

Les sinistres individuels dont la provision (indemnités + recours) est supérieure à 1 000 000 € sont écrêtés au-delà de ce montant pour le calcul.

Prestations de santé réglées par les organismes d'assurance complémentaire

Dans le cadre du dispositif "tiers payant de la carte sésame vitale" et des flux électroniques mis en place, le règlement et la comptabilisation des droits relatifs à certaines prestations en nature liées à la maladie, interviennent, conformément aux textes légaux et réglementaires, en particulier les articles L. 161-33 et R. 161-43 du code de la sécurité sociale, sur une base déclarative, sans reconnaissance expresse par l'assuré/l'adhérent de la réalité de la prestation reçue.

Frais d'acquisition et d'administration

Les charges sont classées par destination selon les méthodes suivantes :

- Affectation directe sans application de clés forfaitaires pour les charges directement affectables par destination
- Pour les charges ayant plusieurs destinations et celles qui ne sont pas directement affectables, la Société utilise des clés de répartition basées sur des critères quantitatifs objectifs, appropriés et contrôlables. Les principales clés sont les suivantes : superficie des locaux, masse salariale, effectif ainsi que temps passé.

La quote-part des frais d'acquisition a en particulier été déterminée comme suit :

- 55 % des commissions versées aux agents et courtiers
- Totalité des salaires et charges des commerciaux
- Prise en compte des frais de personnel directement affectés à l'acquisition
- Affectation au jour le jour des frais d'acquisition directement ventilables
- Application de clés de répartition en vue de l'imputation aux frais d'acquisition des charges non directement affectables comprenant notamment le téléphone, la maintenance informatique, l'affranchissement et les charges locatives (EDF etc...)

Charges exceptionnelles

Elles comprennent notamment :

• La différence de taxes en assurances agricoles de 5.5 % à 11 % : pour 279 € lors des termes de janvier 2024.

Le total des charges exceptionnelles sur l'exercice 2024 s'établit à 279 €

NOTES SUR LE BILAN ET LE COMPTE DE RESULTAT

BILAN ACTIF et PASSIF

(Montants indiqués en euros)

Immobilisations incorporelles (Valeurs brutes) :

Rubrique	31.12.2023	Acquisitions	Cessions	31.12.2024
Logiciels Actis incorporels Autres actifs	9 018 10 062	-	-	9 018 10 062
incorporels	5 382	-	-	5 382
TOTAL	24 462	-	-	24 462

Placements immobiliers (Valeurs brutes):

Rubrique	31.12.2023	Acquisitions	Cessions	31.12.2024
Constructions Terrains	1 629 380 52 645	45 503 -	1 872	1 673 011 52 645
TOTAL	1 682 024	45 503	1 872	1 725 655

Actifs corporels d'exploitation:

Rubrique	31.12.2023	Acquisitions	Cessions	31.12.2024
Mobilier/Matériel	314	62 427		376
Matériel de transport	082	02 427	37 140	509
	37 140	-	37 1 4 0	-
Dépôts versés	2 344	-	-	2 344
Agencements	368 476	18 776	12 695	374 557
TOTAL	722 043	81 204	49 836	753 411

Amortissements:

Rubrique	31.12.2023	Dotation	Reprises	31.12.2024
Immobilisations incorporelles Actif immobilier Actif financier Immobilisations corporelles d'exploitation Matériel de transport	16 038 687 267 105 844 347 596 37 140	3 066 65 302 12 602 48 421	- 747 57 660 12 268 37 140	19 104 751 822 60 786 383 750
TOTAL	1 193 885	129 391	107 815	1 215 462

Autres immobilisations et placements :

Rubrique	31.12.2023	Acquisitions	Cessions	31.12.2024
Actions cotées	757 049	218 517	152 127	823 440
Actions / parts / OPCVM	61 648	2 700 000	2 223 764	537 883
Prêts	665 197	535 922	46 331	1 154 788
Actions et titres non cotés	297 529	1 060 204	-	1 357 733
Obligations cotées	458 218	300 000	207 900	550 318
Autres placements Certificats mutualistes	6 042 498 4 400 000	702 492 1 000 000	6 030 000	714 990 5 400 000
TOTAL	12 682138	6 517 135	8 660 122	10 539152

Provision pour dépréciation durable :

Rubrique	31.12.2023	Dotation	Reprises	31.12.2024
Provision pour dépréciation durable	105 844	12 602	57 660	60 786
TOTAL	105 844	12 602	57 660	60 786

Créances et dettes des cessionnaires et rétrocessionnaires :

Créances

Rubrique	31.12.2023	Augm.	Dimin.	31.12.2024
Part Primes non acquises	1 173 581	6 102	-	1 179 683
Part Prévisions de recours à encaisser	- 1 725 245	78 290	-	- 1 646 956
Part Sinistres à payer	28 926 183	233 020	615 074	28 544 129
TOTAL	28 374 519	317 412	615 074	28 076 857

Provisions techniques brutes:

Rubrique	31.12.2023	Augm.	Dimin.	31.12.2024
Prov. Primes non acquises	1 173 581 28 926 183	6 102 233 020	615 074	1 179 683 28 544 129
Prov. Sinistres à payer Prév. Recours à encaisser	-1 725 245	78 290	- 615 0/4	-1 646 956
Provision Frais de gestion	1 029 482	95 139	-	1 124 621
TOTAL	29 404 001	412 551	615 074	29 201 478

Capitaux propres:

Rubrique	31.12.2023	Augm.	Dimin.	31.12.2024
Fonds d'établissement	1 237 678	1 027	-	1 238 706
Droit d'adhésion	1 027	36 151	1 546	35 632
Réserve de capitalisation	-	-	-	-
Réserve de réévaluation	60 054	-	1 302	58 752
Réserve pour éventualités diverses	7 000 000	-	-	7 000 000
Participation au fonds d'établissement GAMEST	- 5 653 000			- 5 653 000
Report à nouveau débiteur Report à nouveau créditeur	7 984 723	2 732 958	-	10 717 681
Résultat de l'exercice	2 732 958	1 386 669	2 732 958	1 386 669
TOTAL	13 363 441	4 156 805	2 735 806	14 784 440

Etats des provisions pour risques et charges :

Rubrique	31.12.2023	Augm.	Dimin.	31.12.2024
Provision pour risque incertain	34 149	-	1 822	32 327
Provision pour indemnité de fin de carrière	81 986	8 179	-	90 165
Provision Médaille du travail	32 784	5 563	-	38 347
TOTAL	148 919	13 742	1 822	160 839

Créances et dettes d'exploitation :

Créances

Rubrique	31.12.2023	31.12.2024	jusqu'à 1 an	de 1 à 5 ans
Créances nées d'opérations D'assurance directe	1 216 492	1 146 067	1 146 067	1
Créances nées d'opérations de réassurance	280 780	360 850	360 850	-
Personnel	-	-	-	-
Débiteurs divers	120 127	473 163	473 163	-
TOTAL	1 615 399	1 980 080	1 980 080	-

Dettes

Rubrique	31.12.2023	31.12.2024	jusqu'à 1 an	de 1 à 5 ans
Dettes nées d'opérations d'assurance directes	606 975	715 431	715 431	-
Dettes nées d'opérations de réassurance	504 951	2 634 281	2 634 281	-
Autres emprunts et dépôts espèces locataires	25 619	26 069	26 069	-
Personnel	141 844	166 594	166 594	-
Etats, organismes Sécurité Sociale	1 062 579	326 574	326 574	-
Créditeurs divers	631 446	686 514	686 514	-
TOTAL	2 973 413	4 555 463	4 555 463	-

Compte de régularisation actif et passif :

Actif

Rubrique	31.12.2023	Augm.	Dimin.	31.12.2024
Intérêts et loyers courus et non échus	87 234	-	80 524	6 710
Frais acquisition reportés	186 330	3 489	-	189 819
Charges constatées d'avance	15 478	6 205	15 478	6 205
TOTAL	289 043	9 694	96 003	202 734

Passif

Rubrique	31.12.2023	Augm.	Dimin.	31.12.2024
Amortissements des diffs. sur les prix de remboursement	6 762	-	6 762	-
TOTAL	6 762	-	6 762	-

COMPTE DE RESULTAT

Primes acquises:

Ventilation des primes acquises	2023	2024
Primes émises	20 434 034	22 275 476
Frais et accessoires émis	952 584	1 020 492
Variation des primes acquises non émises	32 260	74 220
Variation des primes à annuler	- 54 040	- 80 070
Variation des primes non acquises	928 494	- 6 102
TOTAL des primes acquises	22 293 333	23 284 016

Primes cédées :

Ventilation des primes cédées	2023	2024
Primes émises	20 434 034	22 275 476
Frais et accessoires émis	952 584	1 020 492
Variation des primes acquises non émises	32 260	74 220
Variation des primes à annuler	- 54 040	- 80 070
Variation des primes non acquises	928 494	- 6 102
TOTAL des primes cédées	22 293 333	23 284 016

Sinistres:

Brut

Charges de sinistres	2023	2024
Prestations et frais payés	10 260 080	9 781 465
Charges des provisions pour sinistres	- 4 121 361	- 208 625
Autres charges de gestion	845 065	932 699
TOTAL des charges de sinistres	6 983 784	10 505 539

Cessions

Charges de sinistre cédées	2023	2024
Prestations et frais payés	10 260 080	9 781 465
Charges des provisions pour sinistres	- 4 204 247	- 303 764
TOTAL des charges de sinistres	6 055 832	9 477 701

Ventilation par destination des frais généraux et des dotations :

Charges de gestion	2023	2024
Frais de sinistres	845 065	932 699
Frais d'acquisition	3 518 650	3 744 987
Frais d'administration	1 529 929	1 728 671
Autres charges techniques	419 829	453 438
TOTAL	6 313 473	6 859 795

Ventilation des produits et charges de placements :

Produits	2023	2024
Revenus des placements Profits de réévaluation Profits de réalisation sur valeurs mobilières Intérêts bancaires et Prêts Reprise sur provision pour dépréciation	489 146 1 302 11 416 6 950 56 245	713 885 1 302 58 359 3 334 57 660
Charges	565 059	834 539
Frais externes de gestion sur immeubles, sur titres Frais internes de gestion sur placements Perte sur cession valeurs mobilières	626 40 573 69 705	3 883 54 957 161 717
Amortissement des différences de prix de remboursement Amortissements immeubles et dotation provision pour dépréciation placements	961 54 805	141 65 302
Dotation provision pour dépréciation durable	41 176	12 602
TOTAL	207 845	298 602

Détail des produits et charges exceptionnels :

Produits	2023	2024
Cession matériels mobiliers et informatiques	490	60
Reprise provision M. LOUP	1 523	1 822
Cession véhicule de Direction	-	7 000
TOTAL	2 013	8 882

Charges	2023	2024
VNC des immobilisations cédées	7 391	-
Rachat portefeuille agent	3 662	-
Différence taxes assur agricoles	885	279
TOTAL	11 938	279

Ventilation des charges de personnel :

Nature	2023	2024
Salaires bruts (hors intéressement)	775 368	884 074
Charges sociales	305 030	370 012
Taxes sur salaires	91 874	109 183
TOTAL	1 172 271	1 363 269

En 2022, les salariés ont pu bénéficier de 348 heures de formation (formations obligatoires DDA incluses).

Effectif	2023	2024
Cadres	5	5
Employés	13	14
TOTAL effectif moyen	18	19

Commission d'assurance directe

2023	2024
4 080 977	4 519 030

Evaluation des 3 derniers exercices de la charge des sinistres et des primes acquises

	Année de survenance				
	2020	2021	2022	2023	2024
2022				-	-
Sinistres payés	10 701 517	9 819 988	6 015 110	-	-
Provisions au 31.12	5 409 721	4 429 613	9 787 294	-	-
Charges de sinistres	16 111 238	14 249 601	15 802 404	-	-
Primes acquises	23 060 388	23 333 249	22 067 718	-	-
% S/P	69.87%	61.07%	71.61%	-	
2023					
Sinistres payés	11 127 560	10 726 784	10 302 310	5 503 504	-
Provisions au 31.12	5 212 636	2 882 674	3 909 824	6 884 068	-
Charges de sinistres	16 340 196	13 609 458	14 212 134	12 387 572	-
Primes acquises	23 060 388	23 333 249	22 067 718	22 293 333	
% S/P	70.86%	58.33%	64.40%	55.57%	
2024					
Sinistres payés	11 335 753	11 099 019	11 579 160	8 341 344	5 327 131
Provisions au 31.12	4 124 267	2 267 315	2 485 459	2 290 852	7 708 384
Charges de sinistres	15 600 020	13 366 334	14 064 619	10 632 196	13 035 515
Primes acquises	23 060 388	23 333 249	22 067 718	22 293 333	23 284 016
% S/P	67.65 %	57.29 %	63.73 %	47.69 %	55.98 %

Notes		

Notes		



6 boulevard de l'Europe – BP 3169 – 68063 MULHOUSE Cedex www.malj.fr

Société d'Assurance Mutuelle à cotisations variables Entreprise régie par le Code des Assurances

Fondatrice du Groupe des Assurances Mutuelles de l'Est (GAMEST) Entreprise régie par le Code des Assurances